

4 années au service des salariés

Gestionnaires du Comité social et économique et acteurs majeurs du dialogue social chez DEKRA INDUSTRIAL, vos élus de l'Intersyndicale reviennent sur leurs actions au service des salariés.

VOTRE SATISFACTION EST NOTRE PLUS GRANDE RÉCOMPENSE

En tant que Trésorières du CSE, nous établissons les budgets (fonctionnement et activités), nous veillons au respect de ceux-ci et nous rendons compte de la gestion financière aux élus, au Président et aux salariés.

Durant notre mandat, notre objectif a été de maintenir nos comptes à l'équilibre, tout en améliorant le pouvoir d'achat de nos collègues.

Pour ce faire, nous avons augmenté certaines subventions (cinéma, sport, Noël...), recherché de nouveaux partenaires et négocié avec nos fournisseurs, afin de vous proposer plus et mieux, avec une dotation inchangée.

Notre récompense : les marques de satisfaction que vous nous adressez toute l'année. ”



SABRINA CHIGOT,
Trésorière du CSE



CHRISTELLE MANGUIN-FAURE,
Trésorière Adjointe du CSE



INTERSYNDICALE DKI: "VOUS COMPRENDRE, VOUS SOUTENIR, VOUS DÉFENDRE"

Même si les organisations syndicales peuvent avoir des identités différentes, chez DEKRA INDUSTRIAL, les élus ont décidé de dire « Non » aux batailles entre syndicats et « Oui » à un front commun devant la direction.

Pour défendre plus efficacement l'intérêt de tous les salariés, nous nous concentrons sur ce qui nous rassemble plutôt que sur ce qui nous divise.

Notre objectif : vous comprendre, vous soutenir et vous défendre.

Ainsi, nous gérons conjointement le CSE, instance clé de DKI qui, par ses missions et ses actions contribue :

- à l'amélioration des conditions de travail des salariés,
- à la surveillance économique et financière de l'entreprise,
- au respect de l'application du code du travail.

Dans les négociations, nous nous opposons aux mesures néfastes aux salariés et, parce que nous sommes tous dans la même entreprise, nous savons proposer à la direction les solutions qui nous semblent les meilleures pour la réussite économique et sociale de DKI. ”

JEAN-LUC INDERBITZIN,
Délégué syndical CFDT



NICOLAS GIBAUDAN,
Délégué syndical CGT



ÉRIC LAMARQUE,
Délégué syndical CFE-CGC



DÈS LE 20 NOVEMBRE, SOUTENEZ UNE ÉQUIPE UNIE QUI AGIT POUR VOUS !
VOTEZ AUX ÉLECTIONS DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

AGIR ENSEMBLE

LE JOURNAL DE L'INTERSYNDICALE DE DEKRA INDUSTRIAL // NOVEMBRE 2023

SPÉCIAL ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES



BILAN 2019-2023 :

ACTIVITÉS CSE, POUVOIR D'ACHAT, CONDITIONS DE TRAVAIL, QUALITÉ DE VIE

VOS ÉLUS AGISSENT POUR VOUS !



ÉDITORIAL

UNE INTERSYNDICALE POUR DÉFENDRE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Depuis 4 ans, vos élus ont uni leurs forces dans le cadre d'une Intersyndicale pour assurer la gestion du Comité social et économique de DEKRA INDUSTRIAL et défendre plus efficacement vos intérêts dans le cadre du dialogue social.

Grâce à vos élus, tous les salariés DKI bénéficient aujourd'hui d'un plus haut niveau de prestations sociales et culturelles, malgré l'inflation.

Nous vous invitons à prendre connaissance de notre bilan dans les pages suivantes.

Au-delà de ces activités du CSE, c'est aussi par un dialogue social exigeant et constructif que nous avons défendu les droits de tous les salariés, avec des résultats visibles, notamment sur les rémunérations.

Vos représentants sont également intervenus avec beaucoup de ténacité pour défendre vos conditions de travail, notamment pendant la crise sanitaire, à l'occasion de la mise en place du télétravail et pour amortir les effets déléteurs du Plan TEMPO.

L'action de l'Intersyndicale, c'est aussi l'accompagnement de nombreux collègues dans leurs démarches individuelles auprès de la Direction (départs, augmentations individuelles, mobilités, conditions de travail...) et de nombreux autres informés de leurs droits. Lors des élections qui débiteront le 20 novembre, nous comptons sur vous pour nous permettre de poursuivre notre action au service de tous.

FRANÇOISE DAS NEVES,
Secrétaire du Comité social et économique



POUR VOS DROITS ET VOTRE POUVOIR D'ACHAT : VOS ÉLUS AGISSENT !

En gestion du Comité social et économique, vos élus de l'Intersyndicale ont agi pour votre pouvoir d'achat et votre qualité de vie. Par le dialogue social, vos élus ont défendu vos rémunérations, vos droits et vos conditions de travail.

AU CSE, VOS ÉLUS AGISSENT POUR VOTRE POUVOIR D'ACHAT ET VOTRE QUALITÉ DE VIE



- L'arbre de Noël est passé de 35€ à 50€ par enfant, auxquels s'ajoute la prise en charge d'un accompagnant pour 3 enfants.
- La subvention de votre licence sportive a augmenté, de 30€ à 50€.
- La subvention de vos tickets de cinéma est passée de 3€ à 5€.
- Deux voyages groupes annuels subventionnés (Inde, Crète, Portugal, Maroc, New-York...) vous ont été proposés, contre un seul précédemment.
- Les linéaires ont augmenté en quantité et en qualité (parc aquatique, plage à proximité...).
- Les séjours enfants ont été renforcés (stage culturel et sportif sans hébergement).
- Vous avez bénéficié d'une nouvelle plateforme pour vos voyages avec subvention : FACILITY BY TUI.

- Vous avez accès à la plateforme Toutapprendre (soutien scolaire, permis de conduire, cours de yoga...).
- Vous bénéficiez d'une assistance juridique prise en charge par le CSE, tant pour les domaines professionnels que personnels.

À NOTER : MALGRÉ LE COVID, VOS DROITS PRÉSERVÉS

- Afin de redistribuer le budget qui n'a pu être utilisé en période COVID, le CSE vous a attribué des chèques culture, des Chèques-Vacances et des bons cadeaux de Noël supplémentaires.
- Vous avez également participé à un jeu concours et bénéficié d'une dotation pour votre repas de fin d'année.

LE CSE À VOS CÔTÉS, TOUTE L'ANNÉE

Afin de maintenir un lien permanent avec vous, le CSE vous propose désormais une plateforme web modernisée, consultable depuis votre smartphone ou votre tablette.

En remplacement de l'ancienne équipe, deux nouvelles permanentes ont été recrutées pour gérer les activités au quotidien, répondre à vos questions et vous aider.

Pour toujours mieux vous informer, la communication a été renforcée grâce à la Bulle d'Info du CSE, le nouveau site web et les lettres de l'Intersyndicale.

VOS ÉLUS AGISSENT POUR VOTRE RÉMUNÉRATION ET VOS AVANTAGES



- Des augmentations générales ont été obtenues en 2023.
- Le personnel administratif a bénéficié d'un rattrapage du salaire de base, avec la prise en compte de l'ancienneté.
- Un alignement sur les salaires du marché a été effectué.
- Suite au changement de convention collective, vos élus ont obtenu :
 - le maintien de la prime d'ancienneté et du 13^{ème} mois,
 - l'extension de la prime de vacances aux Cadres.
- DK1 est la seule entité ayant accordé le maintien du salaire pendant la crise COVID.
- Le Ticket Restaurant est passé de 9€ à 10,50€ et le forfait repas de 16€ à 17€.

VOS ÉLUS AGISSENT POUR VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

- GRÂCE À L'ACCORD TÉLÉTRAVAIL, VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER DE :
 - 3 jours hebdomadaires de télétravail maximum,
 - une subvention de 240€ pour votre matériel bureautique,
 - Tickets Restaurant pour chaque journée télétravaillée.



- LES ÉLUS DE LA COMMISSION HANDICAP ONT TRAVAILLÉ AVEC LA DIRECTION DE CETTE COMMISSION POUR :
 - l'atteinte par DEKRA, depuis 2022, du taux de 6% d'emploi des travailleurs handicapés,
 - veiller à privilégier le recrutement de travailleurs reconnus en situation de handicap,
 - veiller au maintien dans l'emploi de ces mêmes travailleurs (prise en charge partielle des loyers, véhicules, sièges ergonomiques, bureaux à hauteur variable, chaussures adaptées, etc.).

LORS DE LA MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE MUTUELLE « FAMILLE » :

- Les garanties santé ont été maintenues,
- une compensation a été négociée pour les personnes isolées, seules ou avec enfant.

- SUITE AU CHANGEMENT DE CONVENTION COLLECTIVE, VOS ÉLUS ONT OBTENU :
 - le maintien des congés spéciaux de maladie et des congés spéciaux DEKRA supplémentaires,
 - le passage à 39 heures du personnel administratif non-cadre, avec octroi de 3 RTT supplémentaires.

VOS ÉLUS AGISSENT CONTRE LES NUISANCES DU PLAN TEMPO

- Vos élus ont été un contre-pouvoir visant à permettre des évolutions et des adaptations du plan TEMPO (privilégier un manager issu du métier, poste de RPOA pour soutenir le personnel administratif, modification au niveau des postes commerciaux, mise en place de référents métier, maintien de la GPM en agence...).
- Dans le cadre de la rupture conventionnelle collective, vos élus ont négocié des mesures plus favorables d'accompagnement (indemnités supra légales, congé mobilité, départ volontaire à la retraite, abondement du CPF, prime à l'embauche et prime de création d'entreprise).

POUR VOTRE POUVOIR D'ACHAT ET VOTRE QUALITÉ DE VIE,
FAITES CONFIANCE À UNE ÉQUIPE QUI AGIT !



DÈS LE 20 NOVEMBRE, VOTEZ AUX ÉLECTIONS DU CSE